



SIVA - SI de la vallée de l'Ardèche appelé Ardèche Claire (Siren : 240700658)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Ruoms
Arrondissement	Largentière
Département	Ardèche
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	17/02/1993
Date d'effet	17/02/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Pascal BONNETAIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07120 Ruoms
Téléphone	04 75 37 82 20
Fax	04 75 37 82 22
Courriel	siva.ardeche@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	57 544
Densité moyenne	64,89

Périmètres

Nombre total de membres : 57

- Dont 52 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
30	Aiguèze (213000052)	232
07	Asperjoc (210700167)	400
07	Aubenas (210700191)	12 205
07	Balazuc (210700233)	352
07	Barnas (210700258)	232
07	Bidon (210700340)	194
07	Burzet (210700456)	462
07	Chauzon (210700613)	347
07	Chirols (210700654)	269
07	Fabras (210700878)	387
07	Jaujac (210701074)	1 222
07	Labastide-de-Virac (210701132)	236
07	Labeaume (210701157)	629
07	Labégude (210701165)	1 397
07	Lagorce (210701264)	1 024
07	Lalevade-d'Ardèche (210701272)	1 190
07	Lanas (210701314)	398
07	La Souche (210703153)	358
07	Le Roux (210702007)	44
07	Mayres (210701538)	271
07	Meyras (210701561)	870
07	Montpezat-sous-Bauzon (210701611)	841
07	Orgnac-l'Aven (210701686)	552
07	Péreyres (210701736)	52
07	Pont-de-Labeaume (210701785)	572
07	Pradons (210701835)	434
07	Rochechoulombe (210701900)	232
07	Ruoms (210702015)	2 289
07	Saint-Alban-Auriolles (210702072)	1 038
07	Saint-Cirgues-de-Prades (210702239)	129
07	Saint-Didier-sous-Aubenas (210702296)	825
07	Saint-Etienne-de-Fontbellon (210702312)	2 570
07	Saint-Joseph-des-Bancs (210702510)	194
30	Saint-Julien-de-Peyrolas (213002736)	1 298
07	Saint-Just (210702593)	1 657
07	Saint-Marcel-d'Ardèche (210702643)	2 498
07	Saint-Martin-d'Ardèche (210702684)	926
07	Saint-Maurice-d'Ardèche (210702726)	331
07	Saint-Maurice-d'Ibie (210702734)	212

30	Saint-Paulet-de-Caisson (213002900)	1 826
07	Saint-Pierre-de-Colombier (210702825)	474
07	Saint-Privat (210702890)	1 628
07	Saint-Remèze (210702916)	895
07	Saint-Sernin (210702965)	1 633
07	Salavas (210703047)	569
07	Sampzon (210703062)	231
07	Thueyts (210703229)	1 228
07	Ucel (210703252)	2 055
07	Vagnas (210703286)	535
07	Vallon-Pont-d'Arc (210703302)	2 417
07	Vals-les-Bains (210703310)	3 732
07	Vogüé (210703484)	952

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
07	CC Berg et Coiron (240700815)	CC
07	CC des Gorges de l'Ardèche, Terre des Hommes, de la Pierre et de l'Eau (240700880)	CC
07	CC du Vinobre (240700674)	CC
07	CC Pays d'Aubenas-Vals (240700310)	CC
07	CC Val de Ligne (240700617)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>Le syndicat pourra valoriser la force électromotrice de l'eau, y compris par l'acquisition hydroélectriques à la demande des conseils municipaux des communes intéressées.</i>
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>A - assurer le suivi permanent de la qualité des rivières (eau et berges) B - Réaliser les études et opérations d'intérêt général suivantes : - proumouvoir et améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. - favoriser l'écoulement et la régulation de l'eau par la restauration et l'entretien du lit, des berges, de la végétation des rives et des ouvrages associés (seuils, digues, protections de berges,...) dans le respect du bon fonctionnement de l'écosystème aquatique. Pour ce faire, le Syndicat pourra passer des conventions avec les propriétaires riverains, acquérir ou louer des terrains et leurs ouvrages associés ou utiliser tout autre forme légale favorisant l'opération. Pour les action d'entretien du lit, des berges et de la végétation, le Syndicat s'appuiera sur un plan d'entretien pluriannuel. Le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération "Grand site" du Pont d'Arc et des Gorges de l'Ardèche. Le syndicat pourra aider, par toutes prestations, à l'assainissement autonome, à la demande des conseils municipaux des communes intéressées. Le syndicat pourra valoriser la force électromotrice de l'eau, y compris par l'acquisition hydroélectriques à la demande des conseils municipaux des communes intéressées. Le syndicat exerce, sous réserve des droits et devoirs incombant aux propriétaires riverains, sur le territoire des communes ci-après, les compétences suivantes pour le Haut-Bassin de l'Ardèche : - Aménagement et aide à la gestion de zones d'activités de plaine nature liées à l'eau - Aménagement de promenades sur berges - Promotion d'une limitation des prélèvements d'eau de la rivière - restauration des canaux d'irrigation - création et gestion de sites de</i>

visites et d'information liées à la rivière - propositions sur les moyens à mobiliser en cas de crue importante. - appui à la résorption des décharges auvages sur les berges pour une qualité de paysage.

- Assainissement collectif

Le syndicat pourra aider, par toutes prestations, à l'assainissement autonome, à la demande des conseils municipaux des communes intéressées.

Sanitaires et social

- Action sociale

Le syndicat pourra favoriser et organiser, à la demande des conseils municipaux des communes intéressés, le développement des nouvelles technologies d'information et de communication. Pour ce faire, le syndicat pourra représenter les différentes communes auprès des organismes extérieurs et agir dans les divers domaines de compétences des communes.

Aménagement de l'espace

- Etudes et programmation

B - Réaliser les études et opérations d'intérêt général suivantes : - promouvoir et améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. - favoriser l'écoulement et la régulation de l'eau par la restauration et l'entretien du lit, des berges, de la végétation des rives et des ouvrages associés (seuils, digues, protections de berges,...) dans le respect du bon fonctionnement de l'écosystème aquatique. Pour ce faire, le Syndicat pourra passer des conventions avec les propriétaires riverains, acquérir ou louer des terrains et leurs ouvrages associés ou utiliser toute autre forme légale favorisant l'opération. Pour les actions d'entretien du lit, des berges et de la végétation, le Syndicat s'appuiera sur un plan d'entretien pluriannuel.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SDEA, Syndicat Départemental Equipement Ardèche (SM ouvert) (250700374)	SM ouvert	207 528

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)